

rais bien faire de mon fils aîné, âgé de seize ans, et qui venait d'être reçu bachelier ès lettres, après l'avoir été aux sciences l'année précédente. Je reçus la réponse suivante :

Paris, 12 septembre 1871.

Mon cher monsieur,

Je suis fort content de votre portrait. Cela peut aller et même très bien, car la condition de la langue (orale) n'est que secondaire, et je sais que la plume est bonne. En tout métier, la parole réfléchie vaut mieux. Maintenant donc, je suis muni sur votre compte, et je n'ai plus qu'à attendre la demande. J'espère qu'elle ne tardera pas. Je m'arrangerai d'ailleurs pour que l'emplacement ne vous soit pas difficile, ni le déplacement onéreux. J'ai connu la situation de l'homme sans épargnes. Ce n'est pas la plus rare ni, Dieu merci, la plus triste du monde. Le bon Dieu a fait les pauvres pour les servir et pour s'en servir.

J'aimerais à assister votre double bachelier. Ce n'est pas aisé pour moi, à cause de mes habitudes renfermées et de ma grande et perpétuelle occupation. J'y songerai pourtant.

Je dicte ce billet parce que mes yeux sont malades, et je le termine en hâte pour me rendre en cour d'assises, où le *sérénissime* nous fait inviter aujourd'hui par l'ami Leblond. Je m'attends à ne pas être honoré autant que le vertueux Jules Favre, modèle des époux et des pères.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLLOT.

*
* *

Quelques jours après, M. Louis Veillot m'appelait par dépêche à Paris ; et là, dans un entretien que je n'oublierai jamais, par le ton de sa voix aussi bien que par le sens de ses paroles, il m'initiait en quelques instants à mes nouveaux devoirs. J'en sortis, si bien convaincu de ma vocation, que je m'alarmais du moindre obstacle qui s'y pouvait opposer.

Ayant fait connaître mes craintes et les inquiétudes de ma femme au moment de quitter la petite ville de Normandie que nous habitions depuis plusieurs années, je fus rassuré par cette troisième lettre, écrite tout entière de la main de M. Veillot :